



STILL

PERISCOLAIRE DE DINSHEIM SUR BRUCHE



DINSHEIM-SUR-BRUCHE

BULLETIN DE RESERVATION

Un bulletin par enfant

1^{er} Trimestre

du 01 Septembre au 18 Décembre 2020

à déposer avec le nouveau dossier lors de l'inscription

soit : directement à l'accueil péri scolaire de Dinsheim

soit : par mail à periscolaire.dinsheim@gmail.com

Toute demande faite après la date du dépôt demandé ne sera plus prise en considération

Contact téléphonique périscolaire : 06.09.25.50.72

Je soussigné(e)

déclare inscrire

Mon enfant :

Classe :

* mettre **une croix** dans la case correspondante

Cantine 10€ + Soir 6€		Sem n° 36		Sem n° 37		Sem n° 38		Sem n° 39		
		C	S	C	S	C	S	C	S	
Septembre*	Lundi									
	Mardi									
	Jeudi									
	Vendredi									

TOTAL DU MOIS : _____ €

à régler soit par virement - chèque à COLEGRAMME ou en espèces.

Païement à la date d'échéance spécifiée sur la facture. Après deux rappels pénalité de :

Cantine 10€ + Soir 6€		Sem n° 40		Sem n° 41		Sem n° 42		Sem n°		
		C	S	C	S	C	S	C	S	
Octobre*	Lundi									
	Mardi									
	Jeudi									
	Vendredi									

TOTAL DU MOIS : _____ €

à régler soit par virement - chèque à COLEGRAMME ou en espèces.

Païement à la date d'échéance spécifiée sur la facture. Après deux rappels pénalité de :

Cantine 10€ + Soir 6€		Sem n° 45		Sem n° 46		Sem n° 47		Sem n° 48		
		C	S	C	S	C	S	C	S	
Novembre*	Lundi									
	Mardi									
	Jeudi									
	Vendredi									

TOTAL DU MOIS : _____ €

à régler soit par virement - chèque à COLEGRAMME ou en espèces.

Païement à la date d'échéance spécifiée sur la facture. Après deux rappels pénalité de :

Cantine 10€ + Soir 6€		Sem n° 49		Sem n° 50		Sem n° 51		Sem n°		
		C	S	C	S	C	S	C	S	
Décembre*	Lundi									
	Mardi									
	Jeudi									
	Vendredi									

TOTAL DU MOIS : _____ €

à régler soit par virement - chèque à COLEGRAMME ou en espèces.

Païement à la date d'échéance spécifiée sur la facture. Après deux rappels pénalité de :

IMPORTANT:



Le bon de réservation vaut facturation ! Toute annulation sera facturée !

Si annulation pour raison médicale joindre un certificat médical. Les frais de repas et/ou goûter restent à charge.

Pour information : Repas 4€ Goûter 1€

Date

Signature